

Avrillé, le 20 mai 2016

Objet : Classement conventionnel résistance au Feu A1 produit Slimbeton®

Nous attestons par la présente que le produit Slimbeton®, produit et commercialisé par notre société CONCRETE LCDA, bénéficie d'un classement A1 conventionnel (sans essais) au titre de l'annexe 3 de l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement (NOR: INTE0200644A).

En effet, le produit Slimbeton® est composé à plus de 99% de produit non organique (99,3% de mortier et 0.7% de renfort en fibres de verre) en poids du produit et donc moins de 1% de produit organique.

Annexes :

- *Fiche technique du produit Slimbeton®*
- *Arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement (NOR: INTE0200644A). »*

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Valentin DELALANDE

Associé / Partner

LCDA
8 Rue Copernic - 49240 AVRILLE - FRANCE
SAS au capital de 438 217 euros
SIRET 52115145600022
RCS ANGERS (49) - APE 2369Z
TVA FR38521151456
contact@concrete-beton.com
T +33(0)241339910